

Hygiène scolaire

Autor(en): **Henchoz, Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Annuaire de l'instruction publique en Suisse**

Band (Jahr): **14 (1923)**

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-111017>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Hygiène scolaire.

La Société suisse d'Hygiène s'est donné pour tâche de poursuivre l'œuvre accomplie par la Société suisse d'Hygiène scolaire. En abordant aussi les problèmes essentiels concernant la santé publique en général, elle a, depuis trois ans, étendu considérablement le champ de ses investigations. Mais elle ne perd point de vue les questions qui ont fait connaître avec avantage la Société à laquelle elle doit son existence. Nous voulons donner ici un aperçu de son activité, et en profiter pour jeter en même temps un regard au delà des frontières de la Suisse, les expériences réalisées à l'étranger pourvant nous engager à réfléchir, et nous conduire à des décisions fort utiles.

L'organisation de l'hygiène à la montagne.

Tel est le titre d'un important article paru dans le premier fascicule de la *Revue suisse d'Hygiène* de 1923. Il est sorti de la plume de M. le Dr Galli-Valerio, professeur d'hygiène expérimentale et de parasitologie à l'Université de Lausanne. Nous ne pouvons en donner qu'un trop succinct résumé, en souhaitant que cela engage tous nos lecteurs à faire largement connaître les sérieuses instructions de l'éminent chercheur et à s'employer énergiquement à les faire entrer dans la voie des promptes adaptations pratiques. Ce qu'il dit des régions montagneuses peut s'appliquer à nombre de localités de moindre altitude.

« Les hygiénistes, dit-il, sont en bonne partie des hommes trop de laboratoire et de grande ville. C'est pour cela que plusieurs de leurs règles d'hygiène ne sont applicables qu'aux grandes agglomérations urbaines qui disposent de beaucoup de moyens...

Un hygiéniste, qui irait dans les milieux montagnards conseiller les organisations sanitaires recommandées aux grandes villes, ressemblerait à ce médecin habitué à une clientèle riche de la ville, qui, appelé à pratiquer dans un pauvre village des Alpes italiennes, où la population ne vivait presque que de polenta, conseillait à ses malades de manger des poulets.

» La montagne est bien loin d'être le milieu salubre qu'on se plaît à affirmer, se basant souvent sur des statistiques fausses, parce qu'incomplètes, ou le fait d'y rencontrer des personnes très âgées. On oublie que l'indice de la bonne hygiène n'est pas la longévité de quelques individus, mais l'existence d'un grand nombre de personnes qui arrivent à 60 ans, une faible mortalité infantile et la réduction des maladies infectieuses qu'on appelle évitables. Or à la montagne comme à la campagne on constate que la mortalité a proportionnellement moins diminué que dans les villes. La montagne est salubre tant que l'homme ne s'y groupe pas en agglomérations. Dès que celles-ci se forment, elles sont plus insalubres que les agglomérations urbaines, car on n'y applique aucune mesure d'hygiène, et les causes d'infection y sont extrêmement nombreuses.

» Dans nombre de vallées alpines, typhoïde, paratyphoïde, dysenterie bactérienne se rencontrent à l'état endémique, éclatant parfois sous forme d'épidémies. Mais ces foyers restent presque inconnus, parce que si toute la presse parle d'un cas de ces maladies dans une ville, personne ne parle des épidémies de la montagne.

» Quand j'ai attiré l'attention sur la pneumonie franche des Alpes, épidémique et contagieuse, cliniciens et hygiénistes des villes ont ri. La pneumonie, disaient-ils, est une maladie pas du tout contagieuse, ne donnant que des cas isolés. Peut-être que l'expérience de 1918 où, même dans les hôpitaux, on voyait s'infecter successivement de pneumonie franche des grippés légers qu'on y transportait, et que les travaux des Américains et des Anglais sur la contagiosité de cette maladie ouvriront les yeux à ces hygiénistes et à ces cliniciens.

» La tuberculose se répand de plus en plus à la montagne, avec le développement de l'industrie dans les vallées alpines, et nous assistons ici à ce phénomène caractéristique des maladies infectieuses, c'est-à-dire que la tuberculose se manifestant chez des populations qui ne la connaissent presque pas, a la tendance à

y prendre une allure grave et rapide. Un autre facteur de la diffusion de la tuberculose, dans certaines vallées des Alpes, est l'émigration des jeunes filles comme domestiques ou employées d'hôtel dans les grandes villes où elles s'infectent de tuberculose, qu'elles transportent ensuite chez elles, et où elle se répand grâce aux conditions d'encombrement et de malpropreté des habitations. Ce dernier mode d'infection a été particulièrement constaté dans quelques vallées latérales du Valais. »

M. Galli-Valerio parle ensuite de l'endémie thyroïdienne, qui n'est nullement en décroissance autant que d'aucuns l'affirment, de la plaie des helminthes et des ascarides, des arthropodes parasites : moustiques, taons, insectes, puces et poux qui vous harcèlent jusque dans votre sommeil, et sont en outre des agents de propagation des maladies infectieuses. La gale, transmise des animaux à l'homme, se rencontre aussi assez souvent à la montagne.

Pour diminuer et même pour faire disparaître plusieurs de ces maladies, des mesures générales d'hygiène, dans la majorité des cas sans grandes dépenses, suffiraient, dit l'honorable professeur. Propreté de la personne, des habits, de l'habitation, voilà ce qu'il faudrait faire pénétrer dans nombre de milieux, sans tomber dans l'« hystérie de la propreté », comme cela arrive à certaines ménagères des villes.

« Un des points les plus importants pour l'assainissement de bien des habitations de la montagne est celui des cabinets et fosses d'aisance. Leur mauvaise construction dissémine les odeurs infectes, les maladies parasitaires, par contact direct, par l'infection des légumes et de l'eau, ou encore par l'intermédiaire des mouches. Les Américains ont bien compris l'importance des cabinets d'aisance dans la lutte contre les maladies parasitaires et ils ont organisé une véritable campagne pour leur construction rationnelle dans les Etats-Unis du sud. Mais pour arriver à un résultat, il faut des installations qui s'adaptent aux conditions locales, simples par conséquent, et cependant suffisantes au point de vue de l'hygiène. »

Pour les cabinets, les cuvettes à clapet à bascule, avec très peu d'eau, sont à conseiller, car même s'il gèle, il est facile de les dégeler avec un peu d'eau chaude. Dans les habitations modestes on adoptera la fermeture à tampon, cas échéant, le bord du tampon plongeant dans une rainure avec de l'eau, pour empêcher

les odeurs de remonter dans l'habitation ; on pourra aussi installer des latrines à terre ou à tourbe.

Comme il n'y a pas de canalisation, il faut choisir le système des fosses fixes, étanches, à fermeture hermétique. Le type Mouras, à deux chambres, est à adopter. L'effluent des différentes fosses sera mélangé, chaque fois qu'on le pourra, à l'écoulement des fontaines et utilisé pour l'irrigation après décantation dans une fosse unique. Le déversement direct dans les cours d'eau sera interdit, on comprend aisément pourquoi. Là où il y a des puits perdus, on peut les transformer en fosses biologiques. L'arrosage des légumes mangés crus, avec le contenu des fosses, est à condamner aussi. Les cabinets et les fosses seront installés à distance suffisante des puits et des citernes. Il paraît même fastidieux d'insister là-dessus à nouveau.

Et la question des fumiers et fosses à purin ? Quand arriverait-on à obtenir, en beaucoup d'endroits encore, de ne plus les voir sous les fenêtres des appartements ? Pourtant les instructions concernant leur emplacement, les moyens de tuer larves et nymphes de moustiques, de mouches, ne font certes pas défaut. L'important est de les appliquer. On devrait savoir que les ordures ménagères peuvent devenir facilement des foyers d'infection, et qu'il y a lieu de les traiter en conséquence.

La ventilation des chambres est encore trop méconnue, à la montagne, en particulier pendant l'hiver. Dans certaines vallées on a, paraît-il, la coutume de clouer les fenêtres durant cette période de l'année.

On se plaît volontiers à répéter que les eaux de la montagne sont l'« idéal de la pureté », dans les Alpes surtout. Des analyses ont au contraire démontré qu'il y a peu d'endroits où elles soient si souvent infectées. Cela provient des captages, des canalisations généralement défectueuses, mal établies et non moins mal entretenues.

Combien les mesures destinées à garantir à l'eau sa pureté doivent-elles être strictes dans les endroits alimentés par des puits ou des citernes.

Après avoir parlé de la lutte contre la tuberculose et l'endémie thyroïdienne, M. le Dr Galli-Valerio en arrive à l'alimentation. Ce n'est pas le manque d'argent, dit-il, mais son mauvais emploi qui conduit à une alimentation insuffisante, et aboutit à une diminution de résistance aux maladies infectieuses et autres.

Et il termine en disant : « Le développement de l'hygiène à la montagne exige deux choses : 1. Un service médical établi dans toutes les vallées, sous forme de médecins payés par les communes, l'Etat et les caisses d'assurance ; 2. L'organisation de l'instruction hygiénique des populations montagnardes. »

» La pratique d'une bonne hygiène à la montagne a pour but de contribuer à la lutte contre le dépeuplement non par le système absurde d'une production excessive d'enfants malingres ou succombant en bas âge, mais par la diminution de la mortalité générale, infantile et par maladies infectieuses, de façon à susciter une robuste population montagnarde. »

L'étude du distingué professeur pourra paraître bonne à méditer par les populations de certaines vallées reculées du Piémont ou de la Lombardie. Mais pour qui veut être sincère, il n'est pas nécessaire d'aller si loin. Il est malheureusement vrai aussi que, dans bien des maisons et hameaux des Alpes suisses occidentales, l'hygiène laisse à désirer. Et que l'on se donne la peine d'observer les enfants en maints endroits, on devra en arriver à déclarer que leur développement physique n'est pas en rapport avec les conditions favorables du milieu naturel dans lequel ils se trouvent.

Nous voudrions pouvoir affirmer tout le contraire. Le faible % de jeunes gens reconnus aptes au service militaire, dans certaines régions montagnardes, alors qu'il devrait être plus élevé que dans la plaine ou les centres urbains, n'est-il pas là pour faire toucher du doigt une alimentation mal comprise dans beaucoup de familles ?

Pour se rendre compte du laisser-aller qui en est la cause, il suffit de voir dans quel état sont les alentours immédiats des bâtiments, de constater comment sont cultivés les jardins potagers. Pas n'est besoin de pénétrer dans les cuisines et les appartements.

Que peut faire l'école pour transformer cet état de choses dont elle n'est en somme pas responsable ? Tout d'abord inculquer aux élèves, en particulier dans les dernières années de leur scolarité, de solides notions d'hygiène basées sur l'observation et les faits biologiques, et aussi des habitudes plutôt sévères d'ordre et de travail.

Aux autorités incombe la grande et belle tâche de perfectionner les installations sanitaires d'utilité générale, d'encourager les

citoyens par l'exemple et la bonne administration, par le parfait entretien des bâtiments publics et moyens de communication, par un véritable sentiment de l'esthétique en tout.

Oh ! nous ne le savons que trop ! Cette méconnaissance de l'hygiène que l'on peut reprocher trop souvent aux habitants des régions montagneuses existe aussi dans les centres urbains, malgré les progrès accomplis et la lutte organisée. Les montagnards auraient beau jeu pour répondre. Mais si nous avons voulu attirer ici l'attention sur une question vitale pour les plus belles et intéressantes régions du pays, c'est en nous souvenant qu'elles ont été et doivent être encore des inépuisables sources d'énergie, de vigueur et de beauté physiques, des centres de conservation de la race, capables de lutter avec un plein succès contre les influences délétères des moyennes et grandes fourmilières humaines.

L'école au soleil.

Elle devient de plus en plus à la mode. Et comme l'a dit un spécialiste, M. le Dr Schlemmer, du Mont-Dore, tous ceux qui ont organisé la cure de soleil et d'exercices, soit le traitement atmosphérique, en vantent à l'envi les résultats merveilleux, partout les mêmes, dans le nord, dans le centre ou dans le midi, à la montagne, en plaine ou à la mer. Dans toutes les collectivités d'enfants soumis à la cure solaire, on voit disparaître les épidémies si fréquentes jusqu'alors ; on constate que les enfants augmentent régulièrement de poids ; on admire la transformation rapide des êtres chétifs et souffreteux en sujets d'aspect réjouissant et vigoureux, au beau petit corps bien musclé et bronzé par le soleil ; on s'étonne de la transformation morale soudaine des enfants qui deviennent gais, sages, disciplinés, et dont le visage respire la santé, la joie et la franchise.

Il faudrait un volume pour présenter, d'une façon suffisamment objective, les organisations existant un peu partout, en Europe et en Amérique. Contentons-nous de présenter ici le modeste travail accompli dans la petite commune de Coinsins, près de Nyon, et pour cela laissons la parole à l'instituteur, M. Zimmermann.

* * *

« L'école en plein air, plutôt que l'école au soleil. Nous l'avons organisée à Coinsins en 1918, pour deux raisons, dirai-je.

» D'abord parce que nous avions déjà l'habitude de faire de fréquentes sorties l'après-midi ; dès 1912 nous faisons volontiers quelques leçons dehors ; de la géographie, des leçons de choses, du chant, du dessin, et je n'avais pas remarqué du déficit dans le travail. Trois choses restaient à faire :

- a) Enlever les tabliers pour offrir le corps nu au soleil ;
- b) Faire ces sorties tout l'après-midi et régulièrement ;
- c) Appeler officiellement cette nouveauté l'école au soleil.

Le docteur Francken venait d'organiser dans la région une cure d'air qui me prenait un ou deux élèves maladifs ou faibles tous les après-midi de beau temps, et les empêchait ainsi de suivre une partie du programme.

« Un inconvénient dont il ne faut pas exagérer l'importance, réel pourtant, » disait le docteur.

Mais comme « à quelque chose malheur est bon »... attendez la suite ! — L'inconvénient était réel, et le docteur en connaissait le remède.

C'est là précisément qu'on reconnaît sa finesse, il aurait je suis sûr créé le mal pour avoir le plaisir de trouver et d'appliquer l'antidote infallible !!!

Et voilà la seconde raison de notre école au soleil : pour que ces élèves ne soient pas privés de leurs leçons de l'après-midi, il fallait simplement remplacer la cure d'air par l'école au soleil. Ainsi les bien portant seraient favorisés du grand air comme leurs camarades plus faibles, et ces derniers favorisés aussi en pouvant suivre leurs leçons.

C'était aussi le début et tout ne fut pas facile. Il y avait dans les autorités et la population en général une lutte sourde ; on me laissait faire cependant, mais j'avais bien l'impression qu'on me laissait aussi responsable de mes essais ! D'autre part venaient quelques encouragements, et je n'étais pas le seul, ni le premier à essayer de cette nouveauté ; j'étais certain d'être sur un bon chemin et avais la conviction de ne pas faire des expériences aux dépens de la santé de mes écoliers.

Il fallait braver l'opinion, vaincre quantité de préjugés ; il fallait aussi, matériellement, trouver une place pour faire avec

profit cette école au soleil, et là vous verrez, on va souvent chercher bien loin, au début, ce qu'on a tout près et qu'on retrouve heureusement plus tard.

Nous nous sommes installés sur le bord du chemin d'un petit bosquet où le passage évidemment tracasse de temps en temps la leçon et où des « il fait bon au soleil ! » « il fait bon à l'ombre ! » « il fait bon se promener ! » viennent vous encourager et vous donner confiance, surtout si c'est d'un municipal ou d'un membre de la commission scolaire !

J'ai voulu plus tard essayer de pénétrer dans une campagne privée et ai sollicité l'autorisation d'installer ma classe dans un maigre gazon où je promettais de ne pas faire grand mal... sous un vieux chêne.

« Ce serait un sacrilège d'écraser du foin quand il est si cher », me fut-il répondu !

— Je fus plus heureux auprès d'un fermier qui me laissa traverser ses champs pour arriver jusqu'à la rivière.

C'est là que nous nous sommes « installés » et le mot n'est pas exagéré. On nous y retrouve presque tous les après-midi d'été jusqu'en 1923. Tout y était parfait : un seul ennui, il fallait dix minutes pour s'y rendre et bien vingt minutes pour en remonter à travers champs et vignes. Et quelle éreintée, ce retour à 3 heures !

Je ne fais pas la description de notre rivière où on trouvait le calme, le soleil, l'ombre aussi, et de l'eau en abondance, où quelques élèves ont rapidement appris à nager — ils en étaient fiers — après avoir construit un formidable barrage, créé un étang et une douche.

La Colline roule beaucoup d'eau au printemps, chaque année notre barrage a été entraîné, et chaque été nous l'avons refait, toujours plus puissant (songez à ... Barberine !).

En 1921 nous avons eu une aventure : le barrage était très grand, l'étang magnifique ; même de grandes personnes s'y régalaient le soir plutôt que de descendre au lac qui est à une heure d'ici ; mais l'eau baissait et à certain moment avait tellement diminué qu'elle disparaissait toute par évaporation et par infiltration.

Il n'y avait plus en aval de notre barrage qu'un mince filet d'eau.

Plusieurs jours nous avons trouvé notre installation à demi-

démolie, nous l'avons tout bonnement reconstruite, tout en maugréant contre le « monstre » qui nous querellait, jusqu'à ce qu'un beau jour nous arriva une visite nouvelle, le... gendarme, qui naturellement nous menaça !... mais entre fonctionnaires de l'Etat on ne se mange pas ! nous avons péché par ignorance, méconnaissant la police des cours d'eau et les droits des usiniers. Vous devinez que tout s'est arrangé, mais il fallut quitter notre emplacement. C'était du reste la fin de la saison.

L'année passée le gendarme n'eut pas besoin d'intervenir ; le courant était si fort que le barrage ne tint pas ; les jours où nous pûmes sortir ne furent d'ailleurs pas nombreux. Cette année, en mai, juin, il était inutile de songer à rétablir notre piscine, comme en 1922, il y avait trop d'eau.

Nous nous sommes installés tout simplement sur la place, à 100 mètres du collège.

C'est que maintenant on fait en paix son école dehors, sans risquer des compliments ou des sourires. Du moins on le croit.

Plusieurs mamans ont fait des expériences heureuses quant à la santé de leurs enfants et nous apportent un bon témoignage :

Le monde passe encore vers nous, comme au début, mais cette fois en ayant l'air de s'intéresser,... malgré que chacun ne soit pas convaincu.

J'obtins de la municipalité, et je dois noter que cela a amusé nos municipaux, une vieille pompe à incendie, pompe portative qui n'avait revu ni eau ni feu depuis au moins 50 ans. Nous l'avons remise au point avec les élèves, ce fut l'occasion d'examiner le fonctionnement du piston.

Je n'ai pas noté que nous avons sur la dite place une jolie fontaine avec un platane par-dessus les branches duquel on a lancé le tuyau de la pompe où nous avons ajusté une pomme d'arrosoir.

Une douche était bientôt installée, qui donna de suite complète satisfaction. Tout près il y a un étang qui fut obligeamment mis à notre disposition par les personnes mêmes qui nous refusaient l'ombre d'un chêne il y a cinq ans. — L'école en plein air n'avait-elle pas gagné son procès ?

Tout était prêt, vous devinez que notre après-midi allait offrir de la variété.

La leçon qui figure au programme, puis la douche, le bain, une douche encore, la gymnastique et le jeu ! Est-ce qu'on ne

désirerait pas revenir jeune rien que pour aller à cette école-là ?

Tous les enfants ne viennent pas en costume léger (caleçon de bain), tous ne se baignent pas, mais d'année en année le nombre augmente, et le progrès est sensible à mesure que la saison avance. La résistance ne vient pas des enfants, qui, à une exception près, désirent être à l'aise, demandent d'aller à l'eau comme leurs camarades. Quelques parents ne veulent pas, mais bien souvent en fin de compte, ce sont les enfants qui, à force d'insister, ont le dessus et ils viennent tout glorieux avec leurs « calosses ». Si nous n'avons pas fait fausse route, — l'avenir le prouvera, et les statistiques d'absences sont une première preuve —, ces enfants-là devenus grands, seront probablement moins prudes que quelques parents actuels, ils sauront donner à la génération future les moyens de conserver sa santé.

Car on endure son corps ; on habitue la peau à réagir contre les éléments.

J'ai des élèves qui viennent très souvent à l'école, le matin déjà, en caleçon de bain : c'est leur unique toilette pour tout le jour presque ; et ces jours où la pluie nous a amené un retour de froid, ils n'ont pas du tout l'air d'en souffrir. Sont-ils plus courageux, bravent-ils ? Ils n'ont pas la « chair de poule », ils ne se plaignent pas, tandis que les grands, ceux du degré supérieur qui sont moins aguerris craignent un petit air et poussent les fenêtres comme en décembre. Et puis ils sont si beaux ces corps brunis ! n'ont-ils pas emmagasiné de la chaleur pour tout l'hiver ?

La classe est mixte ; ce sont quelques filles, deux, trois, quatre, quelquefois une seule, qui n'ont pas l'autorisation de se déshabiller.

Est-ce imprudent, indécent, ce déshabillé dans une classe mixte ? est-ce pour cela que les parents sont en souci ? Doit-on être en souci ? Nous renvoyons nos contradicteurs à des articles plus autorisés, mais nous n'hésitons pas pour notre compte à répondre non ! Les parents peuvent avoir confiance, croyons-nous, lorsque leurs enfants sont dirigés.

Je reviens à la critique de certaines gens qui considèrent comme une gentille ballade notre sortie, et qui veulent que ce soit très joli de faire l'école dehors, comme nous la comprenons.

C'est certainement très fatigant ; lorsque nous allons à la rivière, nous rentrons véritablement moulus.

Alors je me demande si l'école en plein air est profitable, puisqu'elle éreinte pareillement !

Ne fatigue-t-elle pas l'enfant dans la même proportion que le corps enseignant ? J'ai l'impression que non ! et c'est l'avis de mes collègues aussi ; les enfants sont dispos, attentifs. Je pose la question au docteur.

Moi-même, je cherche à me l'expliquer ainsi : l'après-midi doit être variée ; on ne peut pas laisser l'enfant au soleil trop longtemps dans la même position (celle que nous préconisons est la position à plat-ventre en ligne, en fer à cheval autour du maître, en formation quelconque... on est même bien souvent en « débandade »). Ainsi étendu sur le sol on peut très bien... examiner une plante, un objet quelconque, faire un dessin, lire, etc.

Mais cette position, si elle est correctrice, elle est pénible, et l'enfant sera heureux de se retourner au bout d'un moment, de s'asseoir, de s'étendre et se détendre, même d'être un moment à l'ombre, car avouez qu'il fallait être véritablement endurci pour tenir demi-heure au soleil au début du mois d'août.

— Alors puisque nos écoliers, je dis ça entre parenthèse, passent leur après-midi au soleil, à l'ombre, à l'eau, je nomme mon école tout simplement école de plein air pour ne pas faire de jaloux entre les éléments.

Je reviens à mon changement de position, changement de place qui oblige un équilibre de la leçon ou des leçons assez difficile à obtenir, un souci constant d'occuper le mieux son temps.

J'ouvre ici une parenthèse encore, pour notre cas spécial de classe à deux degrés, l'après-midi ; où les enfants d'âges différents travaillent à certains moments par petits groupes et où on doit sans cesse se déplacer pour être aux uns et aux autres, ce qui est bien sûr une cause de plus grande fatigue.

Et puis je me demande si nous ne sommes pas comme des plantes en serre (pour leur délicatesse ou pour leur... rareté !...) habitués à notre « renfermé », et qui sommes éprouvés au grand soleil.

Nous ne serions évidemment pas surpris ainsi, si, tout jeunes, nous avions été habitués au soleil et à l'air, ou bien si nous vivions comme les paysans toute l'année dehors.

Et puis il n'y a pas à se faire d'illusion, même en travaillant

énormément et en se fatiguant de même, on aurait eu beaucoup à faire à maintenir sa classe en éveil et à lui demander un travail utile lorsqu'il faisait en classe une chaleur plus qu'accablante. Ce que nous obtenions dehors, même au prix de gros efforts, était une conquête.

Je n'ai pas le don de modestie !... pardonnez-moi !

Je n'ai rien dit du programme.

Evidemment certaines leçons se donnent dehors plus facilement que d'autres. J'ai voulu établir mon tableau de leçons pour qu'il puisse s'adapter exactement, et j'ai constaté qu'il n'y avait au fond pas grand'chose à changer. Si j'excepte les travaux à l'encre, toutes les leçons peuvent se faire dehors. On ne songera pas à déménager avec son encrier et ses cahiers, puisque nous n'avons aucune installation, ni table ni banc ; mais pourquoi ne remplacerait-on pas à l'occasion le papier si cher par l'ardoise ! Les travaux écrits n'occupent du reste qu'une petite partie du temps.

Je n'ai pas besoin me semble-t-il de faire remarquer toutes les ressources que nous avons pour quantité de leçons entre lesquelles je place la géographie, le dessin, la leçon de choses, de chant, de calcul même, si l'on applique quelque peu le principe de l'école active.

Je n'allonge pas. J'ai été très long déjà pour dire, au fond, peu de choses ; j'ai trop parlé de moi, trop parlé de ce « barrage » ; le lecteur m'excusera. Et si j'ai été sévère en jugeant certaines personnes, même des membres de nos autorités, je devais l'être pour indiquer sincèrement l'accueil fait à notre école en plein air. On invoquait toute raison, valable ou non, que nous acceptions du reste, pour ne pas aller à l'eau, pour ne pas se déshabiller.. je dirais presque pour ne pas se laver, ce fut une exception il est vrai.

Je donne pour autre preuve de la résistance rencontrée ici les critiques de compositions examinées par le pasteur M. Paux, qui concernent spécialement les compositions de Coinsins.

Dans son rapport présenté à l'assemblée générale à Begnins, le 23 mai 1920, il cite les réflexions fournies par les écoliers.

Il y a les enfants qui tiennent à ce qu'on distingue entre gens de la ville et gens de la campagne.

« A la campagne, quand on est aux champs, on est plus souvent au soleil qu'à l'ombre ! » Comme vous voyez, soit dit en passant, M. de la Palisse n'est pas mort, mais il encore pour vit

le divertissement des maîtres d'école. Mais poursuivons : « La cure d'air est très utile, surtout pour les enfants de la ville qui ont la santé délicate ; mais pour ceux de la campagne qui sont robustes, je trouve que la cure d'air ne serait pas nécessaire ! »

Voici l'opinion d'un jeune homme de douze ans : « Depuis une année, nous faisons, l'été, l'école au soleil. Moi, je n'étais pas très content d'y aller parce que j'aimais mieux rester à l'école. Cette année, heureusement, j'irai pas, car je suis au degré supérieur. Moi, l'année dernière, je n'étais pas en très bonne santé, alors ça m'a fait beaucoup de bien ; mais cette année je me porte bien... L'école au soleil est une bonne chose pour les enfants de la ville, mais non pas pour ceux de la campagne, car on la fait assez aux moissons et aux foins. »

Une fillette de treize ans émet la sentence que voici : « Depuis l'année passée, l'école se fait au soleil, et comme j'étais au premier degré, je n'y ai pas été : j'étais bien contente. A la campagne, on est toujours au soleil, on travaille dans les champs. A tout moment il faut essuyer la sueur. On fait assez la cure d'air ainsi. J'aime bien venir à l'école, et je trouve que du peu de temps qu'on est à l'ombre, il faut en profiter. La cure d'air est une bonne chose, mais elle est surtout pour les pauvres enfants infirmes, bossus, pour ceux qui ont très peu de santé. Le soleil guérit bien des maladies. Il est aussi très bon pour la tuberculose. Moi, j'ai une bonne santé. Je pense que je n'aurais pas besoin d'aller à la cure d'air. »

Enfin, troisième objection : les convenances. Ça et là nous lisons : « Ma mère me trouve trop grande, elle ne veut pas que je me déshabille, mais moi, j'aimerais bien aller quand même ! »

En résumé, trois objections dictées respectivement :

1. par l'attachement au passé et la méfiance à l'égard de toute réforme ;
2. par la peur de passer pour être malade ;
3. par une conception spéciale de la bienséance.

Mesdames et Messieurs, s'il y en avait parmi vous qui fissent l'une ou l'autre de ces réserves, ou telle autre à laquelle n'auraient pas songé nos élèves, nous leur dirions en terminant : C'est le moment d'exprimer franchement vos griefs. Nous vous en serons les tout premiers reconnaissants, car rien ne vaut une discussion loyale entre gens respectueux de la vérité et qui se soucient vraiment de la santé et de l'avenir de nos enfants.

Une chose en tout cas reste acquise ; elle ressort clairement de

cette petite consultation et il ne nous en faut pas davantage pour persévérer dans la voie où nous sommes entrés. C'est que la plupart de nos enfants ont adopté la cure d'air et l'école au soleil avec le sourire ; un grand nombre reconnaît en avoir retiré du profit, presque tous y éprouvent du plaisir ; le personnel enseignant qui ne s'était point emballé au début — ce qui était légitime et même raisonnable — s'incline loyalement devant le langage des faits et témoigne à notre entreprise un intérêt toujours grandissant ; les municipalités nous offrent chaque année un appui plus efficace et plus précieux ; la collecte annuelle ne s'est nullement ressentie, comme on aurait pu le craindre de la transformation de la cure d'air en école au soleil. C'est dire que nous avons le vent en poupe et que les objections — d'ailleurs fort respectables — que l'on nous fait encore ici et là ne sauraient ni nous désarçonner ni nous décourager.

Les partisans de la bonne vieille routine se convertiront à leur tour et comprendront que la vie serait dépourvue de charme s'il n'y avait vraiment plus rien à inventer depuis l'heureux temps de l'innocence première au jardin d'Eden.

Les admirateurs fervents de la robustesse campagnarde se rendront bien à l'évidence lorsqu'ils y regarderont de plus près. Ils constateront que l'on n'est pas nécessairement à l'abri de la tuberculose par le seul fait qu'on vit à la campagne, pas plus que les citadins ne sont condamnés comme tels à lui payer leur tribut. »

L'auteur que nous citons plus haut tient cependant à inviter à la prudence les chauds partisans de l'école en plein air.

« Les confusions, les erreurs et les exagérations pullulent dans cette floraison récente de brochures, de rapports, d'articles sur la cure de soleil. En effet, les auteurs qui considèrent les rayons solaires comme un médicament nouveau, à ajouter à la série des drogues antiseptiques ou toniques, ne peuvent pas comprendre sainement l'héliothérapie. Il leur manque l'esprit naturaliste qui leur ferait sentir que le soleil anime tout le milieu terrestre où évolue notre vie..., que le but de la cure solaire est de faire bénéficier l'enfant d'une partie des forces de la nature appropriées à son être, qu'elle doit s'accompagner d'une hygiène conforme aux lois de la vie saine, et qu'elle est, par conséquent, incompatible avec les nourritures malsaines, les médicaments dits toniques, et les opérations inutiles ou nuisibles.

C'est dire que les régimes trop carnés, trop riches en légumineux ou acidifiants, les distributions collectives d'huile de foie de morue, de préparations arsenicales, de viande crue, si elles n'annihilent pas toujours entièrement l'action bienfaisante de la cure solaire, ne peuvent, en tout cas, que la contrecarrer grandement. »

Une chose est certaine, c'est que dans tous les centres ruraux, quoi qu'on en dise, il est possible, sans frais, sans grands dérangements, et sans trouble dans la marche des classes d'organiser l'école en plein air durant la belle saison, et même de faire judicieusement de la cure de soleil en hiver.

Que chacun, à cet égard, se borne à être simple, pratique, conscient des convenances à observer et du travail à accomplir pour le développement intellectuel des enfants, tout en leur procurant une résistance physique poussée aussi loin qu'il est possible.

L'enseignement de l'hygiène et l'inspection médicale des écoliers.

L'Hygiène par l'exemple, tel est le titre qu'a choisi une société de France, dont l'idée revient au professeur Marchoux de l'Institut Pasteur. Une première application du programme établi par cette association a été faite dans une école de la Charente, à St-Amand-de-Boixe, localité d'un millier d'habitants. On a installé un lavabo-vestiaire où les élèves font leurs ablutions matinales et possèdent chacun un casier renfermant serviette, savon ordinaire, brosse à dents, verre et savon dentifrice. Mais ce qui présente un réel intérêt pour nous c'est que, dit le rapport de l'inspecteur d'Académie, « les rideaux ont disparu des fenêtres, les cartes, tableaux et images plus ou moins décoratifs ont disparu des murs. Quelques-uns regretteront certaines décorations qui pouvaient servir à l'éducation esthétique de l'enfant, et pourtant ces murs nus, mais propres, ont encore leur gaieté. Une ou deux fois l'an, ils sont blanchis au lait de chaux, *par les élèves*, qui manient eux-mêmes le pulvérisateur. La dépense est insignifiante et les municipalités sont ainsi déchargées d'une obligation dont elles s'affranchissent d'ailleurs au détriment de la santé des enfants. Les parquets de la classe et du lavabo-vestiaire sont cirés

tous les deux mois, toujours par les élèves, et le service de nettoyage a lieu tous les deux jours. Les élèves ont une case-vestiaire dans laquelle se trouvent un tablier de travail et des chaussons de feutre qu'ils prennent à chaque entrée en classe. — Pour le nettoyage, un élève manie la brosse articulée, un autre balaie la poussière au moyen d'un balai de crin et derrière lui un troisième lustre le plancher en frottant légèrement avec un chiffon de laine. Ce travail se fait après la classe du soir ; dans l'inter-classe de midi, en hiver. Les élèves ne considèrent pas ces travaux comme des besognes inférieures ; ils s'y emploient avec un véritable entrain sous la surveillance du camarade qu'ils ont choisi pour une période de quinze jours et qui est rééligible. Lorsqu'un élève est absent, tous les autres ou presque s'offrent pour le remplacer. Les familles elles-mêmes encouragent leurs enfants.

» Les locaux sont ainsi tenus constamment dans un parfait état de propreté, et à constater le changement d'aspect obtenu par ce régime, on est porté à penser que la propreté est, non le luxe du pauvre, mais le luxe tout court, et les enfants le sentent par eux-mêmes, quoique peut-être inconsciemment ».

L'inspecteur d'Académie de la Mayenne dit que des installations de ce genre existent dans 34 écoles de villages de son département. Citant le rapport de l'un de ses subordonnés, celui de la 2^e circonscription, il ajoute « que là où l'on donne à l'enfant le moyen de se tenir propre, il lui déplaît de rester sale. Durant les récréations, les élèves vont eux-mêmes se laver, se brosser les ongles ; ils ne sortent plus des privés sans aller se nettoyer les mains ».

Et M^{me} Mascart, de Paris, résumant les résultats déjà obtenus grâce à la Société de l'Hygiène par l'exemple, dit :

« Dans toutes les écoles où il nous a été donné de voir mettre en pratique les principes que nous cherchons de répandre le plus possible, nous avons pu constater combien les élèves sont fiers de leurs classes propres, la coquetterie qu'ils mettront à les maintenir telles, et à être eux-mêmes dignes de les habiter. Il y a un air de bien-être répandu partout et une bonne humeur qui sont très marqués et très significatifs.

» Voilà pourquoi nous voulons, conclut-elle entre autres :

» Que les enfants trouvent dans leur casier de vestiaire des chaussons, un sarrau. Ainsi ils entreront propres dans leur classe et apprendront à la respecter ;

» Que l'entretien des locaux soit assuré par les enfants, sous la direction de l'un d'eux, choisi par eux-mêmes, qu'ils cirent le parquet, blanchissent les murs ; l'exercice leur paraîtra un jeu et ils éviteront de salir ;

» Que le plus souvent possible, la classe soit faite dans la cour ou dans un champ voisin de l'école ; dans les villes on créera des écoles de plein air et l'on recommandera la classe aux fenêtres largement ouvertes dite « classe aérée ».

Ces résolutions ont été adoptées par le troisième Congrès d'Hygiène scolaire tenu à Paris en 1921. Nous n'avons nul besoin d'insister davantage et de dire pourquoi nous y souscrivons sans réserve, en souhaitant que l'on s'en inspire chez nous où elles devraient être reconnues partout de première importance depuis longtemps.

* * *

Cette question est encore à l'ordre du jour dans tous les pays. C'est donc la preuve absolue qu'il reste beaucoup à faire à cet égard. Et pourtant ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on parle des médecins scolaires et du rôle primordial qu'ils sont appelés à remplir.

A la réunion générale de la Société suisse d'Hygiène, à Fribourg, en 1922, M. le Dr Rilliet, de Genève, parlant des tâches qui s'imposent à nous, a dit :

« A la base de l'hygiène scolaire, il faut placer l'inspection médicale régulière de l'écolier ; elle seule peut renseigner sur l'état de l'enfant et nous permettre de prendre les mesures nécessaires pour conserver ou améliorer sa santé. En effet, à quoi servirait-il de mettre un écolier dans des bâtiments hygiéniques, de le nourrir rationnellement, si le climat où il doit vivre ne lui convient pas ou si la nourriture qu'on lui donne si généreusement n'est pas nécessaire ?... Nous ne devons pas nous limiter à des règles fixes, mais considérer chaque élève pour lui-même, ce qui n'est possible qu'en créant une inspection médicale de *tous* les écoliers. »

Le troisième Congrès d'hygiène scolaire de langue française a fait, dans son programme, une large place à l'inspection médicale des écoliers. M. le Dr Dufestel a rappelé ce qu'avait dit un rapporteur au Congrès international de 1910 : « L'Université prépare surtout le médecin à traiter des malades, elle ne lui

apprend ni la mentalité, ni la psychologie de l'enfant ; ce n'est qu'après une longue pratique et une grande période d'observation qu'il pourra déceler les causes des anomalies que l'enfant peut présenter au cours de ses études. »

Et il ajoute : « Il est indispensable que le médecin scolaire connaisse d'une façon précise les lois du développement de l'enfant, les causes qui peuvent favoriser ou enrayer sa croissance, et qu'il ait étudié les besoins de l'école. »

A Lyon, un diplôme spécial d'hygiéniste a été créé ; à Paris, les médecins scolaires sont nommés à la suite d'un concours avec épreuves à subir.

M. le professeur Paul Godin, bien connu par ses savantes recherches physiologiques, a dit : « L'inspection médicale doit joindre à la préventivité morbide ce qu'on pourrait appeler la préventivité éducative, c'est-à-dire qu'il doit apporter à la pédagogie, pour lui épargner l'effort inutile et l'erreur d'aiguillage, une documentation très ferme sur la biologie de l'écolier.

» Le maître, en effet, a tout à découvrir sur l'enfant qu'on lui amène, car il ne lui est fourni à peu près aucun renseignement de nature à guider son action éducative... Quelle peine lui serait évitée et quelle précieuse clarté illuminerait cette direction éducative, dès son début, si l'enfant pouvait apporter avec lui son « carnet biologique », ou si au moment même de l'admission à l'école, le médecin inspecteur établissait ce carnet, mettant à nu, sous les yeux du maître, l'organisme de l'enfant avec l'indication nette de ses possibilités et un aperçu de ses ressources en un langage si transparent que la direction pédagogique s'en déduise pour ainsi dire automatiquement. »

M. le D^r Rilliet a eu soin de rappeler ce qu'on attendait de l'introduction de l'assurance scolaire obligatoire, et il a pris la peine de relever les fautes commises. « La première erreur, a-t-il déclaré, a consisté à comprendre tous les enfants dans l'assurance, ce qui fait qu'elle profite souvent à ceux qui n'en ont pas besoin, qui avaient l'habitude de se faire soigner et de se faire traiter sans compter. Une deuxième erreur consiste à supprimer toute contribution au coût de la visite de la part des parents, ce qui provoque manifestement des abus. Enfin une troisième erreur a été de confondre les frais médicaux avec le paiement des honoraires des médecins, ce qui fait que certaines activités qui traitaient et suivaient les enfants ont cessé de s'en occuper. »

On a beaucoup parlé de prophylaxie pour faire adopter l'assurance scolaire, et avec raison, mais c'est certainement ce qui a été le moins réalisé. L'introduction d'une inspection médicale des écoliers, bien organisée, faite par des médecins compétents, est seule capable d'exercer cette action préventive et cette surveillance éclairée si nécessaire, et seules dignes d'un peuple qui veut être sain de corps et d'esprit.

Cette inspection médicale existe déjà dans les cantons de Genève, Fribourg et Bâle. Elle devrait être organisée partout.

Oh ! nous ne nous dissimulons pas les difficultés que l'on peut rencontrer ; elles sont même nombreuses, mais non insurmontables, si chacun veut y mettre du bon vouloir et se laisser guider uniquement par les intérêts supérieurs des individus et de la société. Il faut que l'école se sente soutenue énergiquement par le corps médical. Sans vouloir formuler des reproches précis, il est permis de dire qu'il n'en est pas partout ainsi aujourd'hui.

Et pourtant si deux hommes doivent s'entendre, ce sont le médecin et l'instituteur, malgré la distance qui les sépare au point de vue scientifique. Et quand nous disons s'entendre, c'est donner à ce mot un sens qui n'a aucun caractère occasionnel ou individualiste. Personne du reste ne s'y trompera, à moins d'être prévenu.

L. HENCHOZ *inspecteur*,
vice-président de la Société suisse d'Hygiène.

